



Synthèse du rapport d'étude « Jeunes et ruralité du Lot en 2019 »

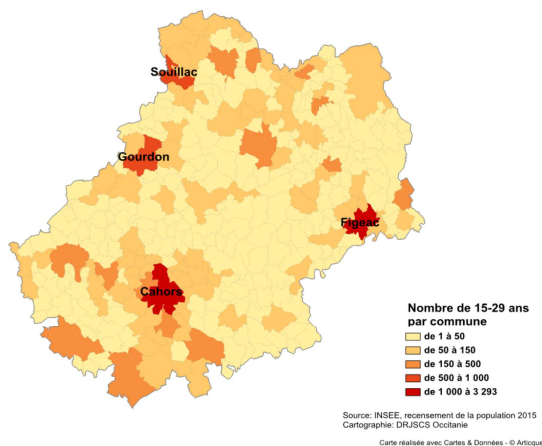
Etat des lieux chiffré Paroles de jeunes et de professionnels

TERRITOIRE

Au 1^{er} janvier 2019, le département du Lot compte **21 412 jeunes de 15 à 29 ans**¹, soit une part de **12,5% de la population** départementale (Occ : 16,6% ; Fr : 17,4%). Le Lot est le département le plus âgé d'Occitanie et le 2^{ème} plus âgé de France : l'âge moyen est de 47 ans². En termes de projections de population, l'Insee prévoit un niveau de 20 000 jeunes à l'horizon 2050, soit 11% de la population.

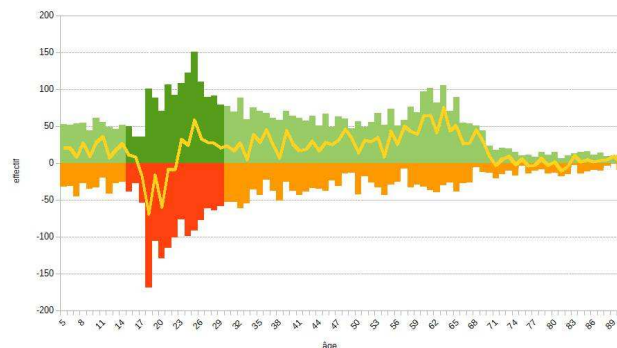
Les villes de **Cahors et Figeac comptent le plus de jeunes** en volume et en proportion (respectivement 17% et 20,3%). La présence de filière d'études supérieures explique notamment cette surreprésentation. Une ville comme **Souillac**, moins importante en nombre d'habitants a tout de même une part de 15-29 ans de 18,4%.

Répartition des jeunes de 15-29 ans sur le territoire



Migrations résidentielles de et vers le Lot

(source : Insee, recensement de la population 2014)



Dans le département du Lot, **c'est entre 18 et 22 ans que le solde démographique est négatif** (plus de départs de population que d'arrivées) traduisant des poursuites d'études ou entrées dans la vie active qui se font en partie dans d'autres départements dès 18 ans³. Par exemple, Le Lot perd 310 jeunes adultes de 18-19 ans, dont 150 au profit de la Haute-Garonne. Par contre, **parmi les 25-29 ans, la tendance s'inverse nettement** et le solde migratoire redevient positif : 7 arrivants sur 10 sont en emploi⁴.

Le Grand Figeac voit sa population des 18-24 ans se stabiliser grâce à la dynamique de l'emploi de la Mecanic Valley et à la présence de formations du supérieur alors que le Grand Cahors voit ses jeunes partir pour des études supérieures ou l'emploi.

Le discours des jeunes sur leur attachement au territoire est double : **ils aiment le Lot mais s'y ennui**. Par ailleurs, vivre quelques temps dans une grande ville telle que **Toulouse serait tel un rituel**, un passage obligé pour entrer dans l'âge adulte.

¹ Source : Insee - Estimations de population 1^{er} janvier 2019.

² Source : Insee Analyses Occitanie n°12 mars 2016 « Panorama du Lot - Le deuxième département le plus âgé de France »

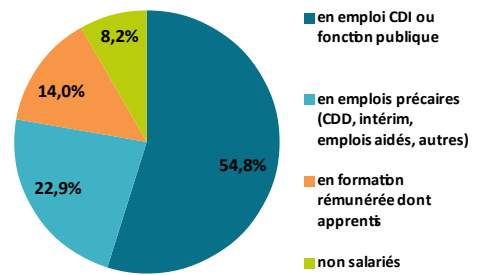
³ Document INSEE CAR jeunesse du 25 janvier 2018

⁴ Source : Insee Analyses Occitanie n°73 avril 2019 « Les actifs en emploi au cœur des échanges entre le Lot et les autres départements »

EMPLOI

Les jeunes vivant en milieu rural entrent **plus tôt sur le marché du travail** que les jeunes urbains⁵. On retrouve ce constat dans le Lot : parmi les 20-24 ans, la proportion des actifs dépasse 80% (Occ : 64% ; Fr : 67%).

81% des jeunes Lotois en emploi exercent un emploi à **temps complet**. C'est plus élevé que pour les jeunes en Occitanie mais équivalent à la population totale du Lot.



Répartition des jeunes lotois de 15-29 ans selon leurs conditions d'emploi

En termes de catégories socioprofessionnelles, on retrouve **plus d'ouvriers et d'agriculteurs chez les jeunes Lotois** qu'ailleurs, mais également plus d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Dans le Lot, le taux de chômage des jeunes est supérieur de 2,3 points par rapport au taux de la France métropolitaine, soit **22,4%**. Il est cependant moins élevé qu'en Occitanie où il dépasse 29% dans certains départements. Dans le Lot, le chômage des jeunes filles n'est pas plus élevé que celui des garçons.

21,3% de jeunes de 16-29 ans sont considérés comme Neet (ni en emploi, ni en études, ni en formation) dans le Lot (Occ : 22,3% ; Fr : 20,4%).

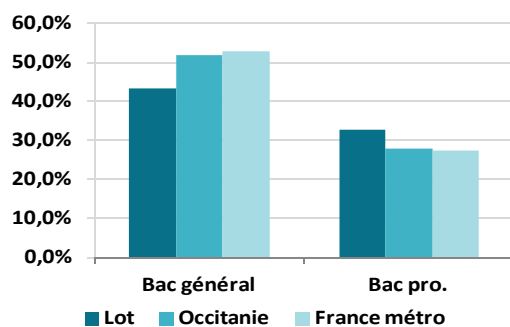
En 2018, la Mission Locale a accompagné 2 354 jeunes: un **phénomène nouveau** est apparu, et qui ne concerne pas seulement le Lot, c'est la **forte proportion de jeunes de moins de 18 ans**. On est passé de 27 à 149 jeunes mineurs accompagnés, soit 12% en 1^{er} accueil (6% des jeunes accompagnés).

ORIENTATION

Le département du Lot compte **5 360 élèves en lycées** répartis sur 12 établissements dont 3 privés et **1 507 étudiants** répartis sur 3 sites : Souillac, Cahors et Figeac (chiffres-clés 2017-2018 de l'académie de Toulouse).

Dans le Lot, on observe le même phénomène que celui décrit dans le rapport du CESE sur les jeunes ruraux (2017) : une orientation scolaire plus tournée vers les **filières professionnelles**, notamment car elles sont plus présentes sur le territoire. Elles constituent une offre de proximité et paraissent donc plus accessibles aux jeunes lotois, d'un point de vue géographique mais également financier.

On observe également une part plus élevée de **jeunes en apprentissage** parmi les 16-25 ans. Fin 2017, le Lot comptait 810 jeunes apprentis soit une part de 5,4% (parmi les 16-25 ans) (respectivement 4,8% en Occitanie et 5,2% en France métropolitaine)



Les **bons résultats scolaires** font que la proportion de jeunes lotois n'ayant aucun diplôme est plus faible qu'ailleurs, mais la proportion de diplômés du supérieur est moindre : **38,1%** des jeunes de 25-29 ans résidant dans le Lot ont un diplôme d'études supérieures (Occ : 41,8% ; Fr : 43%).

Par ailleurs, les étudiants constatent une réelle **disparité entre Cahors et Figeac** : Figeac est vécue comme une ville étudiante (toute proportion gardée tout de même), tandis que Cahors pas du tout, malgré l'offre de formation. De plus, Cahors a souvent été citée comme une ville où le coût de la vie est plus élevé qu'ailleurs sur le département.

SANTE

Il existe peu d'indicateurs de santé sur le public jeune à une échelle départementale. Ce qu'on retiendra tout de même :

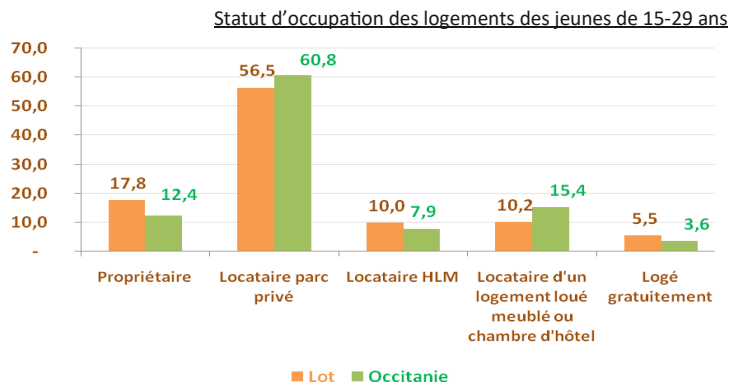
- Dans le Lot, sur 26 décès en moyenne annuelle, 13 sont dus à un **accident de la route**
- Le **sentiment de mal-être**
- La **consommation d'alcool et de cannabis** considérées à la fois comme banales, quotidiennes pour certains (surtout le cannabis), et festives (surtout l'alcool). Dès le collège, les jeunes testent ces substances. Quelques-uns ont confié le fait que leur consommation de cannabis avait directement entraîné la perte de leur permis de conduire et que cela avait eu des incidences sur leur emploi.
- L'addiction aux écrans et en particulier aux **jeux vidéo** semble assez répandue, dès le collège.

⁵ « Place des jeunes dans les territoires ruraux », rapport CESE, janvier 2017

LOGEMENT

L'accès à l'autonomie résidentielle est, de manière générale, plus tardive dans les départements ruraux.

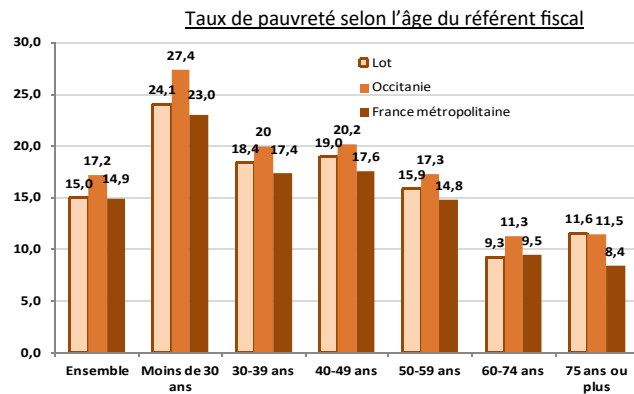
Dans le Lot, le parc de logements est composé à 82% de maisons individuelles et 74% des habitants sont propriétaires de leur logement. Les logements de 1-2 pièces ne représentent que 10,1% des résidences principales (Occ : 16,6%).



Sources: Insee, RP2015

Cela se traduit chez les jeunes lotois ayant décohabité par un **accès plus important à la propriété**. Le statut de locataire est cependant majoritaire chez les jeunes lotois comme partout ailleurs. Il est à noter que malgré le manque structurel de logements sociaux dans la région, l'**accès à un logement social** semble un peu plus facilité pour les jeunes lotois par rapport à d'autres territoires d'Occitanie. Le parc locatif privé reste la solution pour la plupart des jeunes, mais moyennant un taux d'effort conséquent (part des dépenses logement dans le budget individuel).

Aux situations ne permettant absolument pas un accès au logement du parc privé, y compris pour des raisons de besoin en logement temporaire, des solutions peuvent être trouvées via les foyers de jeunes travailleurs, les résidences étudiantes, etc.

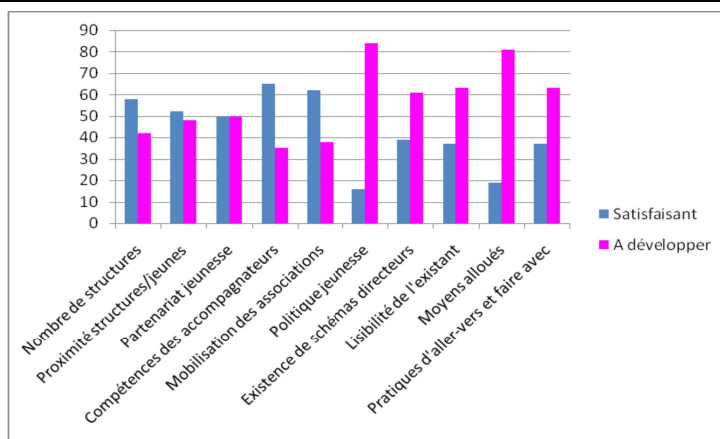


Sources: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi)

Parmi les allocataires de la CAF du Lot, 20% sont des jeunes de moins de 30 ans. En volume, cela représente 5 300 individus. Pour 42,5% d'entre eux, ils sont considérés comme allocataires à bas revenus.

L'allocation logement la plus répandue est pour les jeunes en locatif privé (2 389). Ils sont près de 2 000 également à percevoir la prime d'activité, soit 30% des individus qui la perçoivent dans le Lot.

LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES



Lorsqu'on demande aux professionnels ce qui leur permet d'accompagner les jeunes au mieux dans le Lot, voici leurs réponses :

A alors été observé un **territoire plutôt bien couvert** pour accompagner les jeunes lotois, avec des services publics mais aussi des structures diverses, dynamiques et volontaires, et surtout **des professionnels motivés, engagés, qui disent se connaître plutôt bien**. Néanmoins, on a pu observer que derrière le vocable « jeunesse », les professionnels entendaient avant tout les 11-17 ans. Cette représentation est certainement due au développement et financement de **politique enfance** plutôt que jeunesse.

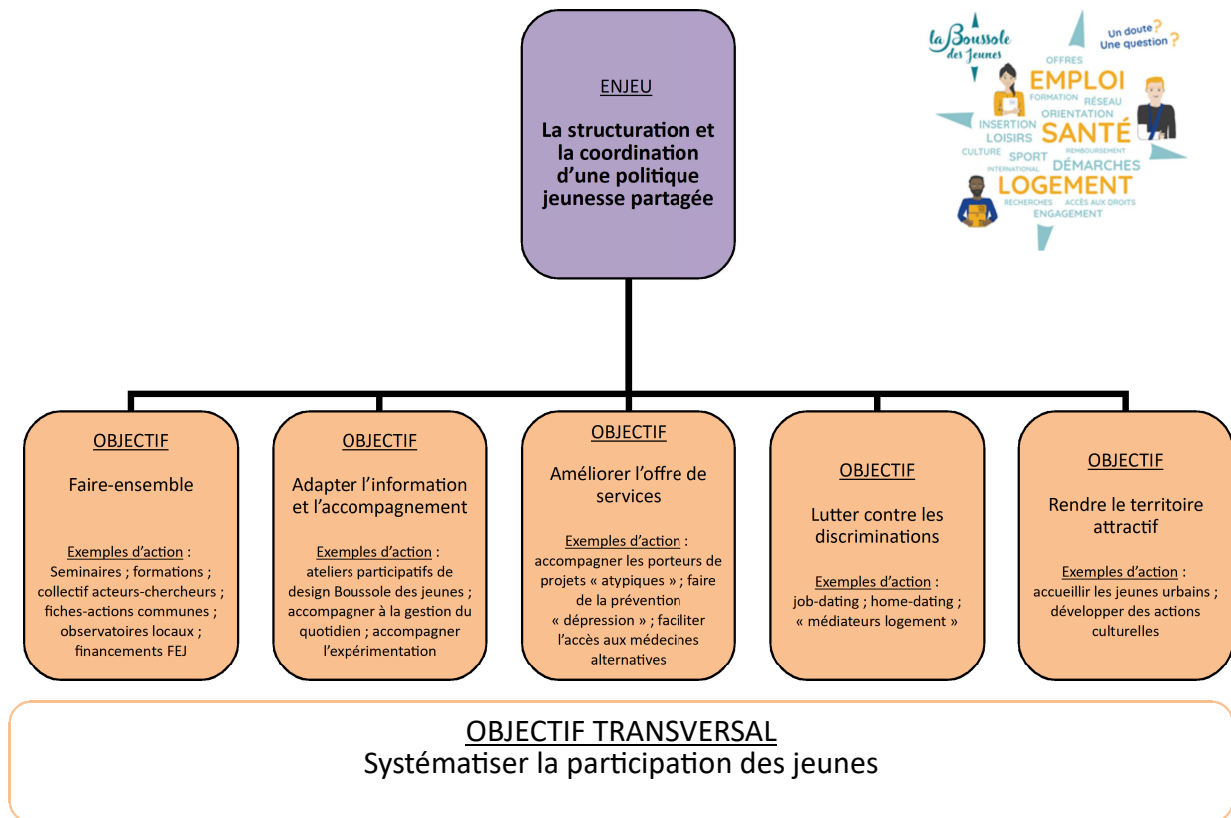
Ce que veulent les jeunes :

- Avoir rapidement accès à une information centralisée, triée, adaptée, claire, accompagnée
- Etre accompagnés via des rdv physiques, en face-à-face, directs et individualisés ; durant lesquels ils sont écoutés et leurs connaissances et compétences reconnues
- Expérimenter (ex : un métier, plutôt que de se rendre passivement à un forum des métiers), apprendre la gestion du quotidien (ex : être autonome dans la gestion de son logement ou pour faire ses papiers administratifs, notamment liés à la couverture santé)
- Développer leur propre activité professionnelle, notamment ceux qui se projettent dans les secteurs d'activité peu développés dans le Lot
- Ne plus être discriminés (stages, emploi, santé, logement)
- Etre mobiles, pouvoir se déplacer facilement (accès au permis, à la voiture, passages des bus)
- Développer l'offre de formation
- Favoriser la vie étudiante
- Développer la prévention « autrement », en particulier aux addictions et à la dépression
- Favoriser l'accès aux médecines préventives, à une bonne alimentation, aux psychologues
- Adapter l'offre de logements aux jeunes, aux apprentis, aux stagiaires (logements mieux isolés, petits, moins chers...).

Ce que veulent les professionnels :

- Engager une politique jeunesse partagée
- Mieux repérer les plus en difficultés et les plus isolés
- Développer le aller-vers et le faire-avec
- Accompagner à travers des projets « alternatifs » (ex : culturels, pensés et pilotés par les jeunes)

Ce qui se dessine :



A RETENIR

Cette étude a permis d'obtenir une photographie des jeunes lotoises à cet instant ainsi que de faire émerger la parole des acteurs locaux, en particulier des jeunes. Au cours de cette démarche interrogeant le vécu et l'expérience, l'objectif était entre autre que les jeunes aient toute leur place pour être force de propositions : certaines se sont clairement exprimées. Les professionnels aussi ont explicitement exprimé leurs difficultés à accompagner les jeunes et ont émis des pistes de solutions.

Cette récolte de chiffres, de discours, de représentations et de pratiques est un appel à tous les acteurs lotois œuvrant pour la jeunesse. Des perspectives semblent incontournables :

- l'existant est là : territoire, acteurs engagés, structures, dispositifs... c'est un atout à saisir ! C'est de là qu'il faut partir.
- néanmoins des améliorations sont à opérer, notamment dans l'information et les méthodes d'accompagnement des jeunes mais aussi dans la lutte contre les discriminations
- les jeunes demandent à s'exprimer, expérimenter, participer : saisissons cette opportunité !
- la coordination d'une politique jeunesse concertée est à mettre en œuvre

Le projet de la Boussole des Jeunes devrait voir le jour début 2020 : cette mise en place est très encourageante et motive à persévérer dans l'expérimentation et le travail partenarial pour structurer l'action publique en direction des jeunes.

La DDCSPP 46 entend alors continuer à soutenir la co-construction de différents projets et surtout, de manière plus transversale et globale, d'une politique jeunesse lotoise partagée, structurée, engagée et ambitieuse, associant l'ensemble des acteurs locaux, dont les jeunes.

« L'approche dite « intégrée » [des politiques jeunesse] implique une coopération des acteurs au niveau territorial, pour favoriser le développement d'une offre de services, et sur tous les leviers permettant aux jeunes d'être acteurs de leur parcours. Elle nécessite également une clarification des relations à construire avec les jeunes pour que ces derniers puissent prendre individuellement et collectivement les décisions qui les concernent » (Extrait du Cahier de l'action 2019/2 n°54 : Florence Abadie). Ceci pourrait être notre adage pour les années à venir. », Guillaume DEFRANCE, DDCSPP 46

Pour aller plus loin :

Des recherches et études sur la jeunesse :

- Baromètre sur la jeunesse Injep 2018
- Vachée, C., Dansac, C., Ruel, S., & Lorédo, J.-P. (2016). *Jeunes, Attachements aux Territoires Ruraux, Implications et Mobilités—Une étude sur les jeunes lotois de 11 à 19 ans*. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.35535.38563>
- « Bouger, errer, aller, venir... Observer les situations de marge pour comprendre ce qu'expriment les mobilités des jeunes dans les territoires ruraux ? », Mélanie Gambino, Olivier Desmesure et Philippe Sahuc
- Les Invisibles de la République, Salomé BERLIOUX et Erkki MAILLARD (Auteur), 2019
- « La place des jeunes dans les territoires ruraux », Rapport CESE, 2017
- « Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée ? », Cahier de l'Action 2019/2 n°54, 2019
- Document de politique transversale-Projet de loi de finances pour 2019, « Politique en faveur de la jeunesse », Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, 2019

Pour les outils participatifs :

- Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur, Fondation Roi Baudouin, 2006
- <http://www.scoplepave.org/>

Les structures qui ont piloté et/ou animé l'étude « Jeunes et ruralité du Lot en 2019 » : (DRJSCS-DDCSPP-URQR-IUT Figeac)

- <http://occitanie.drjscs.gouv.fr/>
- <http://www.lot.gouv.fr/jeunesse-sports-et-vie-associative-r3654.html>
- <http://urqr.org/>
- https://lrpmip.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/presentation/presentation-lrpmip-348218.kjsp?RF=Presentation_LRPMIP

Pour plus d'informations, veuillez contacter :



PRÉFET DU LOT

www.lot.gouv.fr

Préfet du Lot

@Prefet46

Guillaume Defrance
Direction Départementale de la Cohésion Sociale et
Protection des Populations
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Cité sociale
304 Rue Victor Hugo - CS 80228
46004 CAHORS cedex 9
☎ 05.65.20.56.71
☎ 06.38.79.00.03
✉ guillaume.defrance@lot.gouv.fr